Jova | services comptables
JOHANNIE VACHON

Vérifiez les dates de vos reçus REER

	3 mars 2025 au 31 décembre 2025 (reste de l'année 2025)	Reçu de l'année courante
	1er janvier au 2 mars 2026 (60 premiers jours de l'année 2026)	Reçu que vous devez présenter obligatoirement pour la déclaration 2025. Si vous apportez ces reçus l'année prochaine, nous ne pourrons pas appliquer ces reçus à l'année 2026 et nous devrons faire une demande de corrections.
	1er janvier au 2 mars2025 (60 premiers jours de l'année 2025)	Nous devons faire une demande de corrections pour ces reçus, afin d'éviter des délais de traitement pour votre déclaration courante, communiquez avec nous dans les plus brefs délais.
	1 mars 2024 au 31 décembre 2024 (reste de l'année 2024)	Nous devons faire une demande de corrections pour ces reçus, afin d'éviter des délais de traitement pour votre déclaration courante, communiquez avec nous dans les plus brefs délais.
	Reçus du 1er mars 2024 ou avant	Nous devons faire une demande de correction, communiquez avec nous dans les plus brefs délais.

© Toute reproduction même partielle est interdite sans l'accord écrit de Services Comptables Jova